



## Sfr n'affiche pas ses conditions

Par **Cécile**, le **10/09/2008** à **13:57**

Bonjour,

En juin de cette année, j'ai souscrit chez SFR à une offre téléphonique, avec portage de numéro, passant ainsi de Bouygues à SFR.

Lors de ma visite dans une de leur boutique pour effectuer ce changement, je constate que sur le présentoir des téléphones, celui que j'avais choisi était accompagné d'un petit autocollant : "Changer d'opérateur sans changer de numéro, SFR vous offre deux mois d'abonnement gratuits!"

Bonne surprise pour moi puisque je correspondait à l'offre! Quelques paperasses et achat de téléphone plus tard, je constate en arrivant chez moi que, concernant la gratuité des deux mois, rien ne figure sur le contrat ni sur la facture. J'appelle donc la boutique, qui me dit que tout sera automatiquement mis sur ma facture.

4 mois plus tard, je n'ai eut aucune facture gratuite. Juste moins 10€ comme "offre de bienvenue".

Je retourne en boutique accompagné de mon mari. L'autocollant proposant l'offre que j'avais choisir figure toujours sur le présentoir, à côté du même téléphone. Après une entrée en discussion, le ton monte. Les deux vendeurs, après s'être contre-dits sur les conditions, maintiennent que cette offre n'était pas valable pour tous les abonnements et qu'il "fallait demander" lors de l'achat.

Or sur le présentoir en question, il y a le téléphone, le fameux autocollant, et trois formules d'abonnements proposés, dont la mienne.

Aucune information sur des conditons pour cette offre ne nous ont été fournies, que ce soit

écrites ou orales, lors de l'engagement.

Je considère avoir été flouée lors de mon engagement et que leur autocollant ressemble à de la publicité mensongère.

Qu'en est-il de cette situation?